

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2678 - VENDREDI 5 AOÛT 2016

DIPLOMATIE

Quatre nouveaux ambassadeurs
prennent leurs fonctions

Le président de la République, Denis Sassou N'Gessou, a reçu jeudi les lettres de créance des ambassadeurs d'Algérie, de France, de Thaïlande et du Vatican nouvellement accrédités au Congo. Ces diplomates dont les pays entretiennent des rapports séculaires avec le Congo entendent redynamiser et consolider leur coopération avec le pays hôte.

Prenant pour sa part les fonctions au moment où le Congo connaît quelques épreuves, notamment la chute du prix du baril du pétrole, principale source de revenu du pays, le nouvel ambassadeur de France en République du Congo, Bertrand Cochery, a salué le rôle joué par les autorités congolaises dans la crise centrafricaine et dans d'autres médiations, mais aussi dans la situation en RD Congo.

Page 3



Mohamed Benattou



Bertrand Cochery



Chailert Limsomboon



Francisco Escalante Maolina

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Le secrétariat
permanent s'active pour
un retour à la cohésion

Suite aux déclarations faites par certains membres de la Force montante congolaise (FMC) sur les « dysfonctionnements » et la mauvaise gestion imputée à ses dirigeants, le secrétariat permanent de cette organisation juvénile de la majorité présidentielle a, dans une déclaration, qualifié de séditieux les propos tenus par certains de leurs camarades.

« Le secrétariat permanent du comité central de la Force montante congolaise appelle les militants et sympathisants au ressaisissement et à la cessation de tout acte séditieux, visant à discréditer notre organisation. Il informe de la tenue, dans un bref délai, d'un large cadre d'échange en vue d'un retour à l'ordre », précise la déclaration.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Congo et l'OMS envisagent
une coopération décentralisée
dans le domaine de la santé

Page 2

EDITORIAL

J - 10

Page 2

DIALOGUE POLITIQUE

Le comité ad'hoc de Sibiti
appelle au respect
de la Constitution

Au cours d'un point de presse tenu à Brazzaville, le Comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015 a rejeté l'idée de la tenue d'un autre dialogue que demande l'opposition sous l'égide de la communauté internationale.

Lors d'un bilan à mi-parcours des recommandations issues du dialogue de Sibiti, le président dudit comité, Dominique Basseyla, a estimé qu'une telle rencontre autour de laquelle se nouent et renouent des manœuvres n'aurait de sens à l'heure où s'est fortement engagé le

processus de mise en œuvre des institutions de la nouvelle République.

« La constitution du 25 octobre 2015 a institutionnalisé le dialogue par la création du Conseil national du dialogue. Aujourd'hui, toutes les forces vives de la nation ont de légitimes raisons de se réjouir car ce conseil sera un cadre permanent où les citoyens, hommes et femmes politiques pourront se concerter sur les grands problèmes politiques d'intérêt national », a-t-il déclaré.

Page 5

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL MESSIEURS

Les finalistes de la 35^e édition
seront connus le 7 août

Après la phase aller des demi-finales de la Coupe du Congo ayant mis aux prises, mercredi au stade Alphonse Massamba-Débat, Cara à la Jeunesse sportive de Talangai (JST) et AC Léopards à AS Kimbonguela, les finalistes de la 35^e édition de cette compétition ne seront connus que le 7 août à l'issue de la phase retour.

Si le Club renaissance aiglon Cara se situe à une longueur d'avance de son adversaire, JST battu 2-1 en manche aller, AC Léopards et AS Kimbonguela qui se sont neutralisés par un nul blanc, conservent encore leurs chances de se qualifier en finale.

Page 16

ÉDITORIAL

J - 10

A dix jours de la célébration de la Fête nationale que peut-on dire, ou écrire qui ne l'ait pas encore été ? Ceci, par exemple, que les observateurs présents sur place le 15 août pourront aisément vérifier : le Congo profond, dont la Bouenza est un exemple parfait, a désormais tout ce qui lui manquait pour s'imposer dans les années à venir comme l'un des pôles économiques les plus dynamiques du territoire congolais.

Non seulement son accès est devenu aisé alors que le département était resté longtemps enclavé, mais encore il dispose des infrastructures de toute nature sans lesquelles l'accès au développement durable serait impossible. Relié au reste du pays par des voies carrossables, connecté au reste du monde par le réseau téléphonique et Internet, pourvu des infrastructures de toute nature qui fondent la modernité, il garantit à ses habitants des conditions de vie analogues à celles dont bénéficient depuis déjà longtemps des villes comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso ou Owando.

Il lui reste, pour franchir le pas décisif conduisant à l'émergence, à se faire mieux connaître du Congo et des Congolais, mais également du monde extérieur qui ignorent largement les atouts de cette partie de l'Afrique centrale. Et la fête du 15 août 2016 lui offre une occasion unique de se mettre en avant, d'exposer les avantages que procure à sa population sa situation géographique à mi-chemin de l'Océan atlantique et du Bassin du Pool, de démontrer que la Bouenza est bien décidée à se poser comme l'un des moteurs de la révolution agricole qui marquera le présent quinquennat.

Au-delà des cérémonies, du défilé, des manifestations diverses qui marqueront le cinquante-sixième anniversaire de notre accession à l'indépendance et qui s'annoncent spectaculaires à tous égards, ce qui va se construire sous nos yeux n'est pas autre chose que l'image d'un département qui a survécu aux pires drames et qui, aujourd'hui, entend bien se faire une place à sa mesure dans le Congo moderne.

Peut-on rêver meilleure réponse à celles et ceux qui ont joué le jeu de la division et de la guerre civile ?

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Congo et l'OMS envisagent une coopération décentralisée dans le domaine de la santé

Le ministre délégué à la Décentralisation et au développement local, Charles Nganfouomo et la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Tidiane Binta Diallo, se sont accordés, le 3 août, sur la nécessité de développer, dans un avenir proche, une coopération décentralisée dans le domaine de la santé, au niveau des collectivités locales.



Charles Nganfouomo et Fatoumata Binta Diallo à l'issue de l'entretien (photo adiac)

La mise en place prochaine d'une coopération bilatérale décentralisée entre le Congo et l'OMS, dans le développement des systèmes de santé primaire avec l'implication des collectivités locales, a été l'unique sujet au centre de l'entretien entre les deux personnalités.

« Je suis heureuse de savoir que monsieur le ministre est parmi les initiateurs du mouvement de soins de santé primaire, initiative de Bamako. Ayant participé à la mise en place de ce processus, je tiens à ce que celui-ci soit effectif au Congo, parce que la décentralisation constitue le socle de

tout développement des systèmes de santé », a souligné le docteur Fatoumata Tidiane Binta Diallo.

À travers ce projet, l'OMS-Afrique voudrait créer des conditions optimales, en vue d'appuyer et/ou d'accompagner le gouvernement à développer, de manière effective, un système de santé primaire viable et efficace au sein des collectivités locales. L'objectif étant, non seulement de garantir l'offre des soins de santé primaires à tous au niveau local, mais aussi et surtout d'améliorer les indicateurs sociaux dans le domaine de la santé, en termes de réduction

de la mortalité, conformément à la vision du gouvernement.

« Les collectivités locales s'approprient du système de santé au niveau local, parce que quand les systèmes de santé sont bien gérés, très vite les indicateurs s'amélioreront, en termes de réduction de la mortalité mais aussi d'amélioration des conditions de santé dans un pays », a renchéri la représentante de l'OMS au Congo.

Fatoumata Binta Tidiane Diallo s'est dit très satisfaite, au regard de la volonté qu'affiche le gouvernement, à travers le ministère de la Décentralisation et du développement local ainsi que celui de la Santé et de la population, d'expérimenter ce processus. Elle pense cependant qu'à l'image du Ghana et de la Guinée, qui sont déjà avancés dans ce processus, le Congo est sur la bonne voie.

Après avoir échangé avec la représentante de l'OMS au Congo, le ministre Charles Nganfouomo s'est en outre entretenu avec une délégation de la Coordination des associations du réseau de la société civile congolaise (Caresco), conduite par Christian Grégoire Epouma. Cette délégation est allée solliciter l'implication du ministre Nganfouomo dans la mise en œuvre du processus de décentralisation au Congo, conformément aux dispositions prévues à l'article 210 de la Constitution actuelle.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

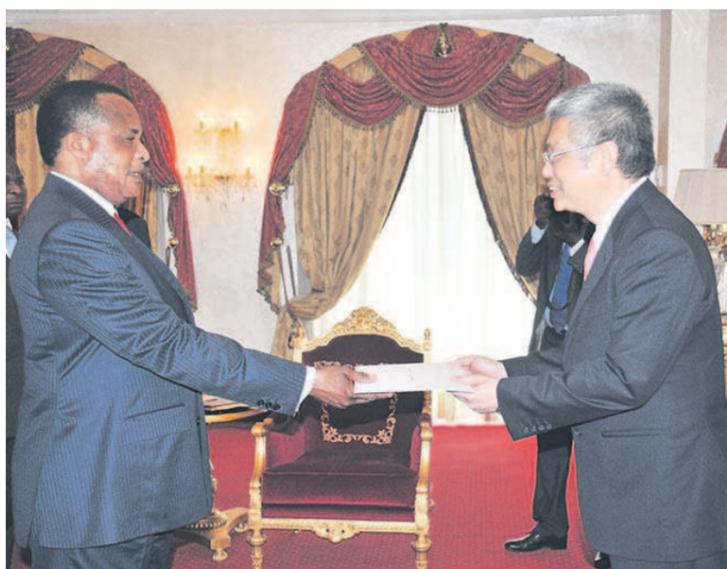
ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

La Thaïlande, l'Algérie, le Vatican et la France envisagent de redynamiser la coopération avec le Congo

Les nouveaux ambassadeurs de ces pays au Congo, notamment: Chailert Limsomboon de Thaïlande, Mohamed Benattou d'Algérie, Bertrand Cochery de France, et Mgr Francisco Escalante Maolina, Nonce apostolique au Congo - représentant du pape à Brazzaville-, ont exprimé cette volonté jeudi au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ils s'exprimaient à l'occasion de la présentation de leurs lettres de créance respectives au chef de l'Etat.



Chailert Limsomboon présentant ses lettres de créance au président

« Ma priorité, c'est de travailler en matière de coopération entre nos deux pays et faire en sorte que les peuples thaïlandais et congolais puissent tirer profit des fruits de cette coopération », a déclaré le diplomate thaïlandais - le premier à être reçu par le président de la République - à sa sortie d'audience. « Je suis confiant que si les peuples des deux pays se connaissent davantage, cela va inéluctablement booster les relations bilatérales », a ajouté l'ambassadeur, qui a souhaité que les populations thaïlandaises et congolaises parviennent un jour « à tirer effectivement profit » des secteurs de coopération ciblés. Il a cité, entre autres, le secteur agricole dont son pays « connaît une cer-

taine réussite », ainsi que celui de l'industrie touristique.

Le nouvel ambassadeur d'Algérie a, pour sa part, dit qu'il s'attend à la consolidation des relations bilatérales après avoir présenté ses lettres de créance. « Quant à l'avenir, nous avons plusieurs dossiers à l'étude (...). Il va falloir travailler ensemble pour relever les défis qui se posent à nos économies parce que l'Algérie comme le Congo dépend en grande partie des hydrocarbures », a-t-il déclaré. Il a aussi souhaité que les deux parties exploitent « leurs complémentarités réciproques », en vue de « développer le commerce et diminuer tant soit peu leur dépendance des hydrocarbures ». Mohamed Benat-

ou a, par ailleurs, parlé d'une invitation adressée au chef d'Etat congolais, par son homologue algérien, pour effectuer prochainement une visite de travail à Alger.

« Je ferai tout ce qui est possible pour assister la population congolaise dans les domaines de l'éducation et de la santé, mais aussi en ce qui concerne le dialogue », a fait savoir le prélat, qui s'est félicité de l'excellence des relations entre le Saint-Siège et le Congo.

Le Congo, un partenaire essentiel pour la France

Répondant aux préoccupations des journalistes après s'être entretenu avec le président de la



... avec le Nonce apostolique

République, le nouvel ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a parlé de sa feuille de route. Il a notamment indiqué que celle-ci consistera à entretenir une relation qui s'est toujours développée dans toutes ses dimensions pour en faire « une relation exceptionnelle et unique en Afrique », même si cette relation d'amitié « s'est forgée parfois dans le temps des épreuves ». « Aujourd'hui, nous sommes, la France comme le Congo des partenaires, des amis engagés sur tout le terrain, qui sont essentiels dans le développement du continent africain et au-delà dans la stabilité du monde », a précisé le



Denis Sassou N'Guesso et l'ambassadeur d'Algérie...

diplomate français.

Pour Bertrand Cochery, le rôle particulier joué par le Congo dans la crise centrafricaine, par exemple, tout comme la position reconnue du Congo dans la sous-région, « sont autant d'éléments essentiels qui contribuent à nourrir la relation avec Paris et à faire du Congo un

partenaire essentiel pour la France, sur le plan diplomatique et économique ». Il a par ailleurs, évoqué « l'importance de la présence française par ses entreprises, par le potentiel de savoir-faire, de formation qu'elle représente aussi pour la jeunesse congolaise ». « Donc, c'est un atout considérable que je continuerais à mettre en valeur », a noté l'ambassadeur, ajoutant que les liens culturels entre Paris et Brazzaville font partie d'une troisième dimension qu'il considère dans les relations bilatérales. « Le Congo est le seul pays d'Afrique, si je ne me trompe, à avoir une librairie à Paris sur la rue Vanneau », a relevé le diplomate, allusion faite à la librairie de l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), dont Les Dépêches de Brazzaville en sont un maillon. « C'est dire à quel point il y a une vitalité des échanges » entre les deux parties y compris ceux liés au secteur de la formation ou universitaire. Bertrand Cochery a assuré qu'il contribuera « à développer davantage » cette relation durant son mandat.

A la question de savoir si Paris reconnaît dorénavant le pouvoir de Brazzaville, après la réélection du président Denis Sassou N'Guesso, le diplomate français a répondu par l'affirmative. « Le fait qu'on ait choisi l'ambassadeur de France qui était à Conakry pour venir ici à Brazzaville est un signal d'amitié, de confiance, un signal que maintenant, il faut aller de l'avant (...) dans les relations qui existent entre nos deux pays », a expliqué l'ambassadeur. Il s'agit, pour Bertrand Cochery de « remettre la relation à son juste niveau » parce qu'il y a « de nombreux défis » qui attendent les Congolais et Français. « C'est le moment de se mettre ensemble au travail, de retrousser les manches dans un vrai sentiment d'amitié et de fraternité », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula



Bertrand Cochery présentant ses lettres de créance (DR)

APPEL À CANDIDATURES

POUR RECRUTEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS INGÉNIEURS DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE KETTA-DJOURM ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDÉ PHASE 2

1. Contexte et justification

La République du Congo a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta Djoum, et de Facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville : Phase II.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'efficacité du sous secteur des transports routiers pour soutenir le développement économique et social ainsi que l'intégration sous régionale dans la zone CEEAC. Il participe ainsi à la mise en œuvre du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC) dont l'une des priorités est d'assurer, à brève échéance, des liaisons fiables et pérennes entre les capitales des différents Etats de la sous-région.

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Brazzaville-Yaoundé en vue de l'accroissement des échanges commerciaux ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des populations de sa zone d'influence.

Le Gouvernement par le biais du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux assurant la tutelle du projet en application des conclusions de l'aide-mémoire du 2 au 20 mars 2015, se propose de recruter des jeunes diplômés ingénieurs du domaine des travaux publics, dans le cadre de l'appui à l'employabilité des jeunes diplômés.

Dans le cadre du présent projet, il est prévu le recrutement de 12 jeunes diplômés ingénieurs sans emploi (ingénieur routier, topographe, ingénieur géotechnicien, ingénieur des ponts et chaussées), dont 40 % de femmes. Ils seront placés sur les chantiers du projet auprès de l'entreprise et du bureau de contrôle des travaux, afin d'aider à leur insertion sur le marché du travail.

2. Description de la mission

Sous l'autorité de leurs chefs d'équipe respectifs, les stagiaires auront pour missions de:

- Participer à la supervision des travaux des différents ateliers;
- Prendre part aux différents essais;
- Participer au contrôle des projets d'exécution réalisés par l'entreprise;
- Participer à la supervision du chantier;
- Participer à la réception provisoire
- Produire des rapports semestriels avec indication des activités menées dans les 6 mois, visés par l'entreprise ou le bureau de contrôle selon les cas et adressés au coordonnateur du projet;
- Assurer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par leurs chefs d'équipe respectifs.

3. Profil du candidat

Les candidats devront satisfaire aux critères ci-dessous:

- Etre de nationalité congolaise;

- Etre âgé de 30 ans au plus;
- Etre détenteur d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil (Bac + 5) ou équivalent, datant de trois (03) ans au plus;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment le logiciel Microsoft (Word, Excel...) et des dessins assistés à l'ordinateur (Autocad, COVADIS,) constitue un atout;
- Etre capable de travailler en équipe et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français;
- Etre capable de travailler sous pression.

4 - Composition du dossier de candidature

- une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux, tenant lieu de lettre de motivation;
- une copie certifiée conforme du diplôme ou une attestation de fin d'études;
- Un certificat de nationalité,
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois;
- Un extrait d'acte de naissance.

5-Durée de la mission

Les candidats retenus seront placés sur le chantier d'aménagement et de bitumage de la route Ketta- Djoum, phase 2 auprès de l'entreprise et du bureau de contrôle durant toute la durée des travaux (28 mois).

6. Lieu de la mission

La mission sera exécutée dans le Département de la Sangha (Districts de Sembé et de Souanké).

7 - Date limite de dépôt des candidatures

Le vendredi 30 septembre 2016 à 12 heures heure locale.

8 -Lieu de dépôt des candidatures

A l'attention de la délégation générale aux grands travaux

(Cellule d'exécution des projets multilatéraux)

Portes 516 et 518, 5^e étage, Immeuble MATGT, Place de la République (ex Rond-point CCF)

BP 1127 Brazzaville- République du Congo

Tél : 00 242 8135 78 : 06 956 86 64

Fax : 00 242 222 83 54 60

Personne responsable : BATOUNGUIDIO, coordonnateur de la cellule

Email : batoung123@gmail.com; ceprbaddggt@yahoo.com, dggtcongo@yahoo.fr,

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante: «Dossier de candidature au poste d'ingénieur stagiaire au projet Ketta-Djoum.

A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

Fait à Brazzaville, le 04 août 2016

Le Coordonnateur Technique

DIALOGUE POLITIQUE

Le Comité ad' hoc de Sibiti appelle au respect de la Constitution

Au cours d'un point de presse tenu le 04 Août à Brazzaville, le Comité ad' hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015 a rejeté l'idée de la tenue d'un autre dialogue tel que souhaité par l'opposition dite radicale, sous l'égide de la communauté internationale.



Dominique Basseyla présentant le bilan du Comité ad' hoc (DR)

Faisant le bilan à mi-parcours des recommandations du dialogue de Sibiti de 2015, ce comité estime que cette forme de grande messe où se nouent et se renouent de sordides manœuvres n'est plus de mise au Congo et que le processus de mise en œuvre de nouvelles institutions et des instruments juridiques de la nouvelle République est fortement engagé.

« Le comité ad' hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015, rappelle au peuple congolais que la constitution du 25 octobre 2015 a institutionnalisé le dialogue par la création du Conseil national du dialogue. Aujourd'hui, toutes les forces vives de la nation ont de légitimes raisons de se réjouir car ce conseil sera un cadre permanent où les citoyens, hommes et femmes politiques pourront se concerter sur les grands problèmes politiques d'intérêt national. Alors pourquoi s'évertuer à réclamer un dialogue sous l'égide de la communauté internationale ? N'avons-nous pas déjà organisé deux dialogues en 2015, l'un à Sibiti, l'autre à Diata ? Aujourd'hui, le moment est à la mise en œuvre des recommandations issues du double consensus du dialogue de Sibiti », a déclaré le commissaire général du comité ad' hoc, Dominique Basseyla.

Ce dernier a indiqué que tous les congolais doivent savoir que l'élection du président Denis Sassou N'Guesso à la fonction de président de la République est la réponse à la république. « Le devoir citoyen impose donc à tous de soutenir l'action du président et du gouvernement car il y va de la stabilité de l'Etat et du progrès de la nation. Le moment n'est plus aux attaques personnelles, aux invectives, à la désinformation ou à l'intoxication des congolais », a-t-il ajouté.

Dominique Basseyla est revenu sur les quelques recommandations retenues à la rencontre de Sibiti 2015 notamment celles relatives à la réforme des institutions avec l'institutionnalisation d'une gouvernance qui prenne en compte les différentes composantes de la société congolaise, notamment les femmes, impose la mise en œuvre d'une vision où les citoyens auront les mêmes chances de participer à la gestion des affaires publiques, le découpage électoral ainsi que la reconnaissance du statut particulier de l'opposition. A ce sujet, le commissaire général du Comité ad' hoc a indiqué qu'il a apprécié l'avant-projet de loi déterminant le statut politique proposé par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation tout en reconnaissant que la fonction de chef de file de l'opposition politique ne peut être assurée que par un homme politique qui incarne le mieux une certaine légitimité du peuple. Ce rôle, a-t-il renchéri, ne peut être dévolu qu'au premier responsable du parti de l'opposition ayant le plus grand nombre d'élus à l'Assemblée nationale. Toute autre considération allant dans le sens d'une opposition extra-parlementaire ne paraît pas opportune dans la mesure où le président de la République élu librement et souverainement par le peuple incarne la plénitude du pouvoir du peuple et représente tout le peuple et par conséquent, ne peut avoir d'opposant comme tel.

Jean Jacques Koubemba

GOUVERNANCE

Tout est prêt pour le suivi-évaluation de « La marche vers le développement »

La réunion préparatoire du prochain atelier sur l'organisation du suivi-évaluation du projet de société du président de la République : « La marche vers le développement » vient de prendre fin. Les documents à soumettre à la réflexion et à l'adoption des participants sont prêts. Les travaux c'est pour bientôt...

Dans les prochains jours, s'ouvrira l'atelier sur l'organisation du suivi-évaluation du projet de société du président de la République. La réunion préparatoire y relative, tenue du 2 au 3 août à Brazzaville, a déjà balisé le chemin au regard du travail abattu par les participants, deux jours durant. Ceux-ci ont, en effet, amélioré le contenu des documents qui seront sur la table du prochain atelier. L'avant-projet de décret modifiant et complétant le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité du suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics a été retouché. L'objectif étant de prendre en compte la primauté et les collectivités locales de sorte à ne pas être en marge de la configuration institutionnelle de la nouvelle République. Par ailleurs, le document de déclinaison du projet de société du président de la République en programme d'actions du gouvernement a été amélioré. A ce propos, les participants ont d'ailleurs donné mandat



Jean-Baptiste Ondaye s'adressant aux participants /Crédit photo Adiac

aux conseillers du président de la République, à ceux du Premier ministre ainsi qu'à l'équipe technique du comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics, de collecter les informations auprès des ministères sur les actions en cours de réalisation et les actions à mener afin d'enrichir ledit document. D'autres amendements et précisions ont également été apportés aux termes de référence de manière à les rendre plus compréhensibles. Le secrétaire général de la présidence, Jean-Baptiste Ondaye, qui assume par ailleurs les fonctions de président de ce comité de suivi et d'évaluation, s'est dit satisfait de la qualité du travail réalisé lors de cette réunion préparatoire. « Tous les points inscrits à notre agenda ont été exécutés de manière efficace et nos objectifs ont été atteints. J'ose espérer que ce cadre de

concertation va monter en puissance, en se consolidant pour assurer une efficacité optimale dans l'implémentation du contrat social entre le président de la République et le peuple congolais qui lui a fait confiance en le portant à la magistrature suprême le 20 mars dernier », a-t-il dit. Rappelons que les conseillers du président de la République, ceux du Premier ministre ainsi que les directeurs généraux ont pris part à cette réunion préparatoire. Ils attendent alors le prochain atelier dont la date n'a officiellement pas été donnée mais qui ne saura tarder assurément. En attendant, le Comité de suivi et évaluation des politiques et programmes publics va continuer à exploiter les conclusions de cette réunion préparatoire. D'autres améliorations substantielles peuvent être apportées.

Rominique Nerplat Makaya

PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Le Premier ministre disposé à examiner les préoccupations des opérateurs économiques

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a rassuré le 3 août, la délégation de l'alliance nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), et le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copeco) qu'il était disposé à examiner leurs préoccupations avec les ministres concernés

Conduite par El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka et Paul

Nestor Mouandzibi Ndinga, respectivement président de l'Unoc et de Copeco, cette délégation a, au cours de cette rencontre de prise de contact, présenté au Premier ministre les préoccupations du secteur privé national. En effet, celles-ci se résument, entre autres, en termes d'appui financier, de dette intérieure commerciale et celle du sinistre ainsi qu'une probable collaboration entre les

deux parties. « L'Unoc et Copeco viennent d'échanger avec le Premier ministre sur des questions importantes concernant le secteur privé au Congo. Il s'agit notamment des questions sur la crise que connaît notre pays, des questions de franche collaboration, de dialogue avec le gouvernement ainsi que celles des politiques d'accompagnement au niveau du financement du secteur privé, sans oublier la dette intérieure et le sinistre », a expliqué El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka à la sortie d'audience.

Selon lui, cette prise de contact n'est qu'un début d'échanges, de dialogue avec tous les départements concernés avant d'arriver à la résolution des problèmes de cette plateforme. « Nous sommes engagés à travailler avec le Premier ministre en cette période de crise », a conclu El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Parfait Wilfried Douniama



Le Premier ministre, Clément Mouamba, posant avec la délégation de l'Unoc et Copeco ; crédit photo Adiac

SANTÉ

« Les indicateurs du Congo en dessous du niveau économique », estime le Pr Richard Bileckot

Coordonnateur national de la composante « formation initiale » du Projet d'appui au développement des ressources humaines de la santé (PADRHS), le Prof Richard Bileckot est inspecteur général de la santé au Congo. Dans une interview exclusive, il revient sur la formation des formateurs animée par des experts canadiens en faveur de vingt paramédicaux.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous êtes coordonnateur national de la composante « formation initiale » du PADRHS, financée par l'AFD, quel est le bien-fondé d'une telle formation ?

Pr Richard Bileckot (Pr R B) : La santé se mesure avec des indicateurs. La situation sanitaire des populations demeure un grand défi pour le Congo. En effet, les indicateurs montrent que la situation de la santé est restée mitigée au cours des dernières années. Ceci a conduit le gouvernement congolais à élaborer en 2006, un premier plan national de développement de la santé pour une période de 5 ans afin de remédier à cette situation. A cet effet, en 2010, l'Agence française de développement a octroyé une subvention au Congo pour financer le Projet d'appui au développement des ressources humaines de la santé (PADRHS) qui vise à améliorer la gestion des ressources humaines de la santé et la formation initiale des personnels paramédicaux, afin d'améliorer la qualité des prestations des services de santé au Congo par la formation initiale des personnels paramédicaux. En effet, les indicateurs de santé du Congo sont en dessous de notre niveau économique. Normalement, si vous avez beaucoup d'argent, vous vous soignez mieux, or au Congo, nous avons eu beaucoup d'argent et nos indicateurs étaient même moins bons que ceux des pays qui étaient beaucoup plus pauvres que nous. Alors que nous sommes

un pays à revenu intermédiaire, les femmes meurent plus que dans certains pays pauvres, ce qui n'est pas normal. Quand on a fait analyser la situation (analyse du Plan national du développement sanitaire (PNDSS 2006-2011), nous nous sommes rendu compte que si le Congo n'est pas performant du point de vue de la santé, c'est parce que son personnel pose problème. Il n'est pas forcément de qualité et il n'est pas suffisant non plus.

Donc, si les femmes meurent plus en accouchant au Congo qu'ailleurs, c'est parce que nos sages-femmes ne les accueillent pas bien, elles les arnaquent un peu, surtout que dans le travail d'accouchement, il y a une procédure, une manière d'être, une manière de faire « le partogramme » que nos sages-femmes n'ont pas appris à l'école et qu'elles n'utilisent pas même après avoir reçu une formation continue.

LDB : quelle est la situation sanitaire actuelle au Congo ?

Pr R B : Ces maux font que nous enregistrons beaucoup de décès maternels. Par exemple, nous étions descendus de 2005 à 2011, de 781 décès pour 1000 naissances vivantes à 426. Mais de 2012 à 2015, nous sommes remontés à 433 décès pour 1000 naissances vivantes. Quand nous avons analysé cela, nous nous sommes dit qu'il fallait changer la formation du personnel de santé. Il y a trois personnes de santé qui sont essentielles en dehors

du médecin et du pharmacien. Il y a l'infirmier, la sage-femme et le technicien de laboratoire.

Pour avoir un bon diagnostic, un bon traitement, il faut ces trois personnes.

Donc, le gouvernement a demandé à l'Agence française de développement (AFD) un financement pour la mise en œuvre du Projet d'appui au développement des ressources humaines en santé. Ce projet a trois composantes : la gestion des carrières, la gestion des ressources humaines au niveau du ministère. Nous sommes en train de construire des hôpitaux généraux, il faut déjà planifier le nombre de médecins. Normalement le nombre attendu pour ces hôpitaux est de 3965, c'est pourquoi l'Etat va encore envoyer une autre vague. S'agissant des infirmiers, en 2021 il en faudra au moins 15 000, les sages-femmes c'est à peu près 900.

La deuxième composante de ce projet, c'est la formation continue « Paramed » qui a pris fin avec le recyclage de 1550 agents (infirmiers, sages-femmes, techniciens de laboratoire), mais cela ne suffit pas. Il faut maintenant former les infirmiers et les sages-femmes autrement. La troisième composante concerne la formation initiale. Elle se fait au niveau de l'enseignement technique et professionnel où sont formés les sages-femmes, les infirmiers et les techniciens de laboratoire, or le Congo a souscrit au LMD. Le chef de l'Etat a pris une décision en 2008 pour qu'on forme les gens au Congo au système LMD et récemment les instances de formations en Afrique ont décidé



Le Pr Richard Bileckot et les experts pendant la remise des ouvrages aux apprenants ; crédit photo Adiac

de former les gens selon l'approche par compétence. Ce qui se fait déjà dans les écoles, les collèges. Quand nous avons analysé tout cela, nous nous sommes dit que désormais il faut former les sages-femmes, les infirmiers et les laborantins selon le LMD. Si nous le faisons, ils ne peuvent plus être formés dans des écoles paramédicales mais à l'université, notamment à la Faculté des sciences de la santé. Nous espérons que plus tard ce sera Pointe-Noire et nous verrons après Owando et Ouesso. Mais si tu veux former des gens, il faut des enseignants. Ici, il y a vingt enseignants qui sont formés par une professeure infirmière. Nous n'avons que des infirmiers diplômés d'Etat, nous avons également quelques licenciés infirmiers mais nous n'avons pas de masters infirmiers ou des docteurs infirmiers. Depuis deux semaines, il y a eu deux femmes professeures sages-femmes qui sont venues aussi faire la formation. Ces vingt personnes sont desti-

nées à former dès la rentrée prochaine, si les deux ministères concernés (enseignement technique et supérieur) l'autorisent, comme le souhaite le gouvernement, les sages-femmes, les infirmiers et les laborantins à la faculté de médecine. Ce sont des enseignants que nous avons identifiés sur des critères corrects (ancienneté, diplômes). On les forme maintenant en pédagogie parce qu'on peut être médecin sans être enseignant.

LDB : la formation est animée par des Canadiens, est-ce une bonne touche ?

Pr R B : L'AFD finance par l'intermédiaire du ministère de l'Enseignement technique qui a contracté sur appel d'offre une assistance technique des Canadiens qui sont experts dans ce genre de choses. Ils nous accompagnent depuis 2014 et le projet prendra fin en décembre 2016.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle NDOKO-SAMBA Linda Priscille Carlène. Je désire désormais être appelé : SAMBA Linda Priscille Carlène.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



SÉCURITÉ GUARD CONGO



Email : groupeyanick@yahoo.fr

www.securityguardcongo.com

Tél. : 01 679 78 78 - 06 679 78 78

NOS SERVICES

-Gardiennage et intervention / Protection / Accompagnement / VIP, HP, Stars à la demande du client / sécurité incendie

TERRORISME

L'Italie expulse des imams islamistes et candidats djihadistes...

Le ministre de l'Intérieur a décidé de passer à la phase active contre les islamistes affirmés et les prétendants à la guerre sainte contre l'Occident.

« Je vous envoie cette vidéo depuis l'avion. Je suis expulsé vers mon pays, le Pakistan. Je n'ai rien fait ». C'est ainsi que s'exprimait sur YouTube mercredi le Pakistanais Aftab Farook, soupçonné de tentative d'attentats terroristes et appréhendé sur la base de ses propres proclamations sur les réseaux sociaux. C'est que l'homme est peu banal. Depuis des années, il vivait dans le petit village de Vaprio d'Adda, près de Milan, où il était arrivé à l'âge de 13 ans (il en a 26 aujourd'hui).

« Nous sommes contre la violence. Nous avons même condamné l'attentat de Rouen (en France, après l'égorgeage dans une église du père Jacques Hamel). Nous n'avons prêché que la paix et la coexistence »

Il était tellement bien intégré qu'il était devenu le capitaine de l'équipe d'Italie de cricket des moins de 19 ans. La presse a abondamment reproduit des photos de lui au moment de sa gloire, quand il portait avec fierté le maillot de la sélection nationale italienne de ce sport qui ne fait que s'implanter dans la péninsule, mais qui est une vraie passion au Pakistan.

Ceux qui le connaissent ont été littéralement sciés d'apprendre que des écoutes de son téléphone et l'interception de ses échanges avec des amis de son âge, lui attribuent la paternité d'un propos du genre : 'il faut utiliser un fusil d'assaut kalachnikov ou une bombe pour commettre des attentats contre des cibles comme une boutique de vins à Milan ou l'aéroport de

Bergame dans le nord de l'Italie'.

Beaucoup à Vaprio d'Adda se sont montrés incrédules en apprenant cela. L'un de ses voisins italiens a même affirmé que Farook était « incapable de tuer une mouche ». Une affirmation qui laisse perplexe ou incrédule. Mais le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano, est formel : Farook est un partisan de l'EI et il avait prévu de se rendre en Syrie pour se joindre aux djihadistes.

Dans son village d'adoption, il travaillait pour une chaîne de magasins d'articles de sport et conduisait, en tant que bénévole, un autobus pour handicapés et personnes âgées. Son exemple d'intégration ressemble à celui de plusieurs autres cas qui, cette semaine, ont défrayé la chronique et montré la détermination italienne à éradiquer le djihadisme naissant dans un pays qui n'est pas encore touché par la vague d'attentats devenus la marque de fabrique de l'Etat islamique.

Ainsi, trois imams de Gênes viennent d'être placés dans la ligne de mire de la justice pour du djihadisme, après une affiliation supposée à l'organisation syrienne Al-Nostra. Mohamed Naji, un Marocain de 33 ans ; Ali Othman, un Tunisien de 23 et l'Albanais Bledar Brestha, 34 ans, sont soupçonnés d'avoir prêché, malgré leurs dénégations véhémentes, le djihad ou encouragé le voyage initiatique en Syrie.

L'écoute de leurs prêches et conversations a conduit à l'arrestation d'un jeune Syrien qui, lui, voulait bien partir faire le coup de feu dans les camps de formation de l'Etat islamique en Syrie. « Nous sommes contre la violence. Nous avons même condamné l'attentat de Rouen (en France, après l'égorgeage dans une église du père Jacques Hamel). Nous n'avons prêché que la paix et la coexistence », ont clamé les trois imams. Démêler le vrai du faux sera la tâche de la justice maintenant.

Lucien Mpama

...Est prête à s'impliquer à tout niveau dans les frappes en Libye

La ministre de la défense soutient que les frappes que mènent les Etats-Unis à Syrte sont aussi pour la sécurité de l'Europe et de l'Italie.

Les Occidentaux qui mènent d'intenses attaques aériennes contre les bases de l'Etat islamique en Irak et en Syrie ne pouvaient pas tolérer plus longtemps que ce mouvement terroriste délocalise vers la Libye. Ses camps d'entraînement dans ce pays, à seulement 300km des côtes italiennes ; ses menaces incessantes contre l'Italie « la croisée » ; ses revendications après le chapelet d'attentats qui a affecté la France et l'Allemagne depuis quelques semaines etc, ont installé les conditions d'une mesure préventive ou chirurgicale.

C'est pourquoi l'Italie, qui fut ouvertement réticente à une intervention des Français et des Britanniques en Libye du colonel Kadhafi en 2011, semble avoir été gagnée aux arguments interventionnistes, cette fois, parce que la menace se précise. Et l'ONU, elle-même, pousse vers une solution qui facilite la stabilité de la Libye aujourd'hui. Il en va de la propre stabilité d'une sous-région littéralement rongée par le djihadisme et pouvant s'effondrer avec un coup de semonce accentué.

A la Chambre des députés mercredi, la ministre italienne de la Défense, Roberta Pinotti, a confirmé que l'Italie ne s'opposait pas aux frappes américaines en cours en Libye et qu'elle était même prête à mettre son territoire à disposition. « Le gouvernement est prêt à considérer favorablement une demande d'utilisation des bases aériennes et l'espace national aérien et à soutenir l'opération, si elle doit conduire à une issue plus rapide et efficace des actions en cours », jusqu'à

l'effondrement de l'Etat islamique.

Depuis lundi, les Etats-Unis frappent les positions du groupe Etat islamique (EI) à Syrte. Ils ont précisé, et Tripoli a confirmé, qu'ils le font à la demande du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, soutenu par la communauté internationale. Pour l'Italie ce soutien va sans dire, mais la ministre Pinotti a quand-même tenu à souligner que le « succès du combat contre les bastions terroristes de l'EI » en Libye est « d'une importance fondamentale pour la sécurité non seulement de la Libye, mais aussi de l'Europe et de l'Italie ».

Dans le même sens le chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni, avait indiqué mardi que son gouvernement analyserait toute demande américaine d'utiliser, notamment, la base aérienne militaire de Sigonella, en Sicile. Pour l'heure, les frappes aériennes américaines se font à partir des bases de l'OTAN et sont exclusivement menées par des bombardiers. Les prochains développements, a-t-on assuré, n'excluent pas l'usage des drones Predator. Quelques voix se sont levées contre l'entrée en guerre de l'Italie en Libye, un pays que l'histoire et la géographie lient à Rome. On retient généralement que l'intervention française en Libye, en 2011, a eu comme conséquence l'ouverture des vannes pour l'immigration clandestine. Alors, l'implication italienne conduira-t-elle à plus de stabilité ou à amplifier le chaos? Le ministre de la Justice, Andrea Orlando, a affirmé jeudi que des éléments de preuve existaient, démontrant que l'Etat islamique a joué un rôle dans les flux migratoires. Comme pour dire qu'il n'y a plus d'alternative entre ne rien faire et prendre part aux combats contre l'Etat islamique.

L.Mp.

MUSIQUE

Fally Ipupa à Brazzaville pour ses 10 ans de carrière

L'artiste musicien Fally Ipupa donnera un concert le dimanche 7 août au palais des Congrès. Organisé par la maison Eye Mysterious, le concert s'inscrit dans le cadre de la célébration des 10 ans de sa carrière solo.

C'est en 2006 que l'artiste-musicien de la République démocratique du Congo (RDC) Fally Ipupa Dicaprio, lança son premier album solo intitulé Droit chemin. Avec la sortie de cet album, la star de la musique congolaise et africaine, décida de prendre sa mise en disponibilité de son ancien orchestre, le Quartier Latin de Koffi Olomidé pour se lancer dans une carrière solo. Soutenu par David Monsoh, Fally Ipupa a déjà produit trois albums de haute facture : Droit chemin, Arsenal des belles mélodies et Power Kosa-leka.

Dix ans après, il a décidé d'organiser une tournée panafricaine qui a commencé

depuis quelques semaines en Guinée Bissau. Fally Ipupa se produira tour à tour à Libreville, Franceville, Brazzaville, Kinshasa, Nairobi, Angola, Cameroun, Abidjan ... Cette tournée prendra fin en décembre 2016.

L'artiste qui garde de bons souvenirs de Brazzaville n'a pas voulu écarter le Congo. « Mon concert du dimanche 7 août à Brazzaville s'inscrit dans le cadre de la célébration des 10 ans de mon premier album en solo Droit chemin. Lorsque j'ai lancé cet album, les Brazzavillois m'avaient soutenu. Ils étaient ensemble avec moi. Pour montrer ma gratitude



envers eux, j'ai pensé venir les honorer en jouant à Brazzaville pendant ma tournée », a déclaré l'artiste.

Quant à la particularité de ce concert, Fally Ipupa promet aux Brazzavillois de jouer beaucoup des rumbas contenues dans

les trois albums précités. Il promet également chanter quelques titres de son nouvel album en gestation.

Autre spécificité, cette soirée connaîtra la participation de la chanteuse de RnB américaine, Olivia Longott, de son

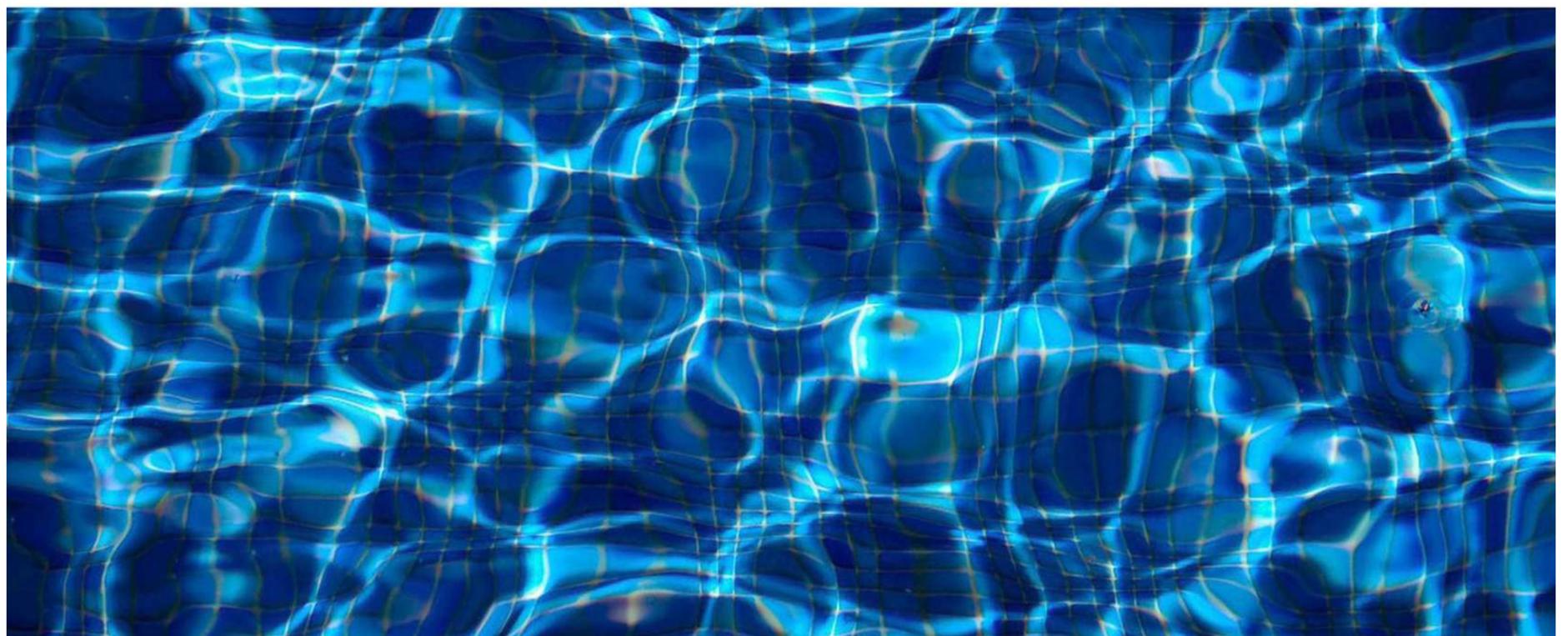
vrai nom Olivia Theresa Longott, qui a chanté en duo avec Fally Ipupa la chanson Chaise électrique dans l'album Arsenal des belles mélodies en 2009.

Quant au bilan de ses 10 ans de carrière solo, Fally Ipupa, le juge positif. Et se prépare pour un nouveau challenge pour la décennie 2016-2026. Rappelons que Fally Ipupa vient jouer à Brazzaville au moment où le monde musical congolais est en deuil. Il a ainsi présenté ses condoléances à la famille musicale Brazzavilloise en général et biologique de Jacquito wa Pungu en particulier. « J'ai connu ce couple à travers leurs chansons. Paix à son âme. Que Dieu le Père la reçoive dans son royaume », a ajouté l'artiste.

Bruno Okokana



POOL JAZZ BRUNCH



TOUS LES DIMANCHES DE 12H À 16H AUTOUR DE LA PISCINE

APÉRITIF
BUFFET BARBECUE À VOLONTÉ
PISCINE
& LIVE JAZZ



ADULTES · 30 000 FCFA | ENFANTS DE 4 À 12 ANS · 15 000 FCFA | POUR LES MOINS DE 4 ANS · GRATUIT



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★★

JEUX OLYMPIQUES RIO 2016

L'hymne de la Francophonie retentira au Brésil

Les artistes Black M, Christophe Willem, Inna Modja et Manu Dibango interpréteront l'hymne de la Francophonie à l'occasion du plus grand rendez-vous olympique mondial, dont la cérémonie d'ouverture est prévue ce 5 août.

C'est avec une programmation artistique exceptionnelle sous le thème « Jouons la diversité » que le saxophoniste camerounais de renommée mondiale, Manu Dibango, se rendra à Rio de Janeiro à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2016 dans le cadre de sa mission de Grand Témoin de la Francophonie. Pour l'occasion, Manu Dibango a fait réaliser un hymne en français pour illustrer la richesse de la rencontre des diversités dans le cadre des Jeux. Composé par James Bks et écrit par Passi, l'hymne de la Francophonie est interprété par

les artistes Inna Modja, Black M et Christophe Willem, avec la participation de Manu Dibango lui-même.

« L'idée derrière cette démarche est que cette chanson puisse être reprise par divers artistes de la Francophonie sur des rythmes différents, afin de proposer un voyage dans l'espace francophone à l'occasion des Jeux de Rio. Parlé sur les cinq continents, le français est aussi la première langue officielle du Comité international Olympique. Les Jeux sont donc une occasion de célébrer notre langue commune et de mon-

trer par la musique qu'elle est aussi porteuse des valeurs de l'olympisme, de la liberté et de la diversité », a déclaré Manu Dibango.

L'hymne de la Francophonie sera interprété, entre autre, lors d'un grand concert de Manu Dibango et de son orchestre, le Soul Makossa Gang, ainsi qu'à l'occasion de divers concerts prévus dans les maisons olympiques francophones avec la participation d'artistes invités de renom dont Black M, Christophe Willem, Inna Modja, Fabrice Di Falco, et Sylvain Bezia. Nommé Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux de Rio 2016 par la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, Manu Dibango est la septième personnalité à occu-



Les artistes qui entonneront l'hymne de la Francophonie (DR)

per cette fonction ainsi que le premier Africain et musicien à se voir confier ce rôle. Le Grand Témoin de la Francophonie accompagne, entre autres, le Comité d'organisation des Jeux

afin d'assurer les services linguistiques offerts aux athlètes, aux officiels, aux journalistes et au grand public.

Rominique Nerplat Makaya
(Source, communiqué de l'OIF)



C'EST RÉCOMPENSER VOS ENVOIS VERS LA FRANCE

Du 07 juillet au 07 août 2016, pour tout envoi vers la France dans le réseau LCB Bank, recevez automatiquement une carte de recharge téléphonique de 1000 FCFA. Les meilleurs clients seront récompensés par des bons d'achats de 100.000 FCFA.



AS Partners

WESTERN UNION WU

moving money for better

MOBILE | ONLINE | AGENT LOCATION



RECEVEZ UNE CARTE DE RECHARGE DE 1000 FCFA À CHAQUE ENVOI VERS LA FRANCE.

Jusqu'au 07 août 2016, pour tout envoi vers la France dans le réseau Western Union / LCB Bank, recevez systématiquement une carte de recharge téléphonique de 1000 fctfa* pour garder le contact avec vos proches. Les cartes de recharges sont fournies par les opérateurs MTN et Airtel.

Les meilleurs clients seront récompensés par des bons d'achats de 100.000 fctfa.

* Dans la limite des stocks disponibles, Western Union n'est pas responsable du crédit disponible dans les cartes de recharges distribuées pendant la promotion. Les termes et conditions de la promotion s'appliquent et sont disponibles dans les agences participantes / à l'étude de Maître Béatrice DIANZOLE, huissier de justice, sise Immeuble Bilal 0086/A, face ambassade de la Russie Centre-ville Brazzaville. Tél : 055211291.

© 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.



Vends maison située à 5 mn à pied de la gare et à 1h 15 de Paris Montparnasse;
Terrain 1320 m; 4 ch, possibilité 3 ch supplémentaires
Prix 240 000; soit 158 millions de Fcfa
Tél 06 855 31 00





croix-rouge française

Délégation en République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations des plateaux Batékés », la Croix-Rouge française recherche :

Consultant - Evalueur externe

Qualifications requises

- Expérience dans l'hydraulique rurale
- Expérience dans le développement local
- Expérience en évaluation et/ou écriture de projet (de préférence format EuropeAid).
- Expérience à l'international, la connaissance du Congo et de la zone est un plus.
- Analyse du secteur institutionnel en charge de la gestion de l'eau.
- Expérience de travail d'au moins 5 ans dans la gestion de projet

Le Profil de poste complet est à retirer du 05 au 12 août 2016, de 8h30 à 15h30, au siège de la délégation de la Croix-Rouge française à Brazzaville ou par demande à l'adresse email : wash-pool.frc@gmail.com, copie rh-congo.frc@croix-rouge.fr.

Les dossiers de candidatures devront être composés de :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation adressée au Chef de Délégation CRF ;
- Offre technique ;
- Une offre financière.

Les dossiers de candidature, adressés au Chef de délégation, doivent être déposés ou envoyés au plus tard le **02 septembre 2016** à la délégation de la CRF au Congo sous enveloppe fermée et porter le titre du poste ;

OU

Envoyés aux adresses emails ci-dessus avec en Objet « candidature / Consultant - Evalueur externe ».

Jérémy SIBEONI
Chef de Délégation CRF au Congo



IN MEMORIAM

5 août 2008 - 5 août 2016, Yanga Jean Merlyns inspecteur des PTT. Voici huit (8) ans déjà que tu es parti loin de nous. Papa ton absence prolongée a créé un grand vide en nous qui t'avions tant aimé. En ce jour de triste anniversaire, tes enfants Christ, Nelly, Jydhel et la veuve Yanga Rose Adèle prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes seront dites en sa mémoire en les paroisses :
• Cathédrale Sacrée cœur à 6h30 : Vendredi 5, samedi 6, et dimanche 7 août 2016.
• Anne Marie Javouhey / • Vendredi 5 à 6h30 / • Samedi 6 à 6h30
• Dimanche 7 à 9h00 / • Petite sœur des pauvres :
• Samedi 6 à 6h30 / • Dimanche à 10h00
Repose en paix, à jamais tu resteras gravé dans nos cœur. Mémoire éternelle grand Jean !

NÉCROLOGIE

Les enfants Bossoukissa Sainte-Annie, Emery Patrice Mbola, Armel-Brice Bossoukissa, Brigitte Mabondzo et petits-fils ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, que le programme relatif aux obsèques de leur mère et grand-mère Henriette Bekiba (Koko Molayi), se présente comme suit :

Vendredi 6 août :

- 10h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
- 11h00 : recueillement au domicile familial, n°45, rue Bacongo à Poto-Poto.
- 14h00 départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 17h00 : fin de cérémonie.



Stanislas Okassou et les amis de Se ya Nzété, Mpila La gare, ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père André Elenga (agent de la Société Afric), survenu à l'hôpital militaire de Brazzaville le 28 juillet. La veillée mortuaire se tient au n° 2 de la rue Itabi, quartier Massengo-domaine. Référence arrêt Laboureur. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



FINALE AIRTEL TOUR

DJ Wembley et le Groupe de danse « Agents Cagoulés » remportent la première édition

La finale du plus grand concours de détection de talents, jamais organisé dans le pays, « Airtel Tour, exprime ton talent ! », s'est tenue le samedi 30 juillet au stade Kokolo Copa dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, en présence de Guy Edmond Loémba, Administrateur-Maire de Mvoumvou et Gérard Lokossou, Directeur Général de Airtel Congo.

Douze finalistes, soit six DJ Atalaku et six groupes de danse se sont affrontés dans les deux catégories (Battle Dance et DJ Atalaku) et le premier de chaque catégorie a remporté une belle somme de 1.000.000 Francs CFA. Initié par la société de téléphonie mobile, Airtel Congo, ce concours est devenu au fil du temps, l'une des plus grandes références dans le domaine de la danse et du chant au Congo.

Après une série de qualifications débutée en juin dernier et qui s'est déroulée dans chaque arrondissement de la ville, seuls 12 compétiteurs ont pu rejoindre la grande finale. Ces derniers se sont affrontés dans les deux catégories (Battle Dance et DJ Atalaku) pour espérer remporter le titre. Chacun à son tour devait défier l'adversaire en exécutant des figures toujours plus impressionnantes. Et pour rythmer le tout, DJ Yannick était aux platines.



Cinq heures d'animation et de pure danse mêlant créations artistiques, improvisation et performances sportives, le tout accompagné par des jeux de lumière. Un spectacle hors-norme avec plus de 6000 spectateurs. Pour tout dire, l'ambiance était exceptionnelle et le stade Kokolo Copa était plein à

craquer. La Battle dance, c'était six groupes différents, six styles différents mais une seule culture. Cette finale a mis en avant les meilleurs groupes de danse de la ville de Pointe-Noire, mais un seul a pu être déclaré champion, il s'agit du groupe « Agents Cagoulés ».

Première place dans la catégorie Battle Dance avec une moyenne de 14,2, ce groupe s'est forgé une grande réputation dans le milieu des Battles en République du Congo. C'est une équipe expérimentée que le public a eu à découvrir lors de cette finale. En effet, le groupe « Agents cagoulés » a marqué cette première édition grâce à sa belle chorégraphie dans laquelle ses danseurs ont fait ressortir leurs émotions et leurs sentiments. Aujourd'hui, ce groupe tient son destin entre ses mains. Une belle somme de 1.000.000 francs CFA lui a été octroyée par la société Airtel Congo, en plus d'un décodeur Easy TV offert par Canal+.

DJ Wembley plus fort encore !

La compétition avec plus d'enjeux était très probablement dans la catégorie des « DJ Atalaku ». Ces derniers ont

donné le meilleur d'eux-mêmes pour espérer remporter cette finale, mais au finish, c'est DJ Wembley qui a été le véritable coup de cœur du public en emportant une moyenne de 15,2. En effet, le contact qu'il a établi avec l'assistance dès son entrée sur scène a marqué plus d'un. Et grâce à son accompagnateur « le Bébé danseur » au top de sa forme, DJ Wembley s'est vu plus stratège que tous ses adversaires. Ce dernier a remporté la somme d'un million de francs CFA, plus un décodeur Easy TV. Mais comme Airtel Congo ne fait jamais les choses à moitié, les deuxièmes de chaque catégorie à savoir le groupe « Strong Danseur » et DJ Canada Mbanza Kongo ont empoché la somme de 500.000 FCFA tandis que les troisièmes, notamment DJ David et le groupe Autorité Style ont reçu la somme de 250.000 FCFA. Ceux-ci aussi ont bénéficié chacun, d'un décodeur Easy TV.

Il faut dire que cette activité a offert à ces jeunes artistes une série de formations en techniques de danse et de chant. Et au-delà du spectacle, la société Airtel Congo a permis à la population de découvrir toute la diversité de ses services avec : un espace « Service Client » permettant aux ambassadeurs d'Airtel Congo de se rapprocher de ses clients pour les éduquer sur leurs produits, de régler tous leurs problèmes liés à l'internet, à l'identification, aux activations et réactivations de Sim.



TENNIS DE TABLE

Michel Kabangou met un terme à sa carrière professionnelle

Après 30 ans de carrière, l'ancien diable rouge de tennis de table a décidé d'abandonner la raquette pour se consacrer à l'encadrement de la jeunesse.

L'ancien pongiste international organisera, du 23 au 25 septembre à Brazzaville, son jubilé qui regroupera les athlètes de la Chine, l'Angleterre, la Russie, la Roumanie, la France, la Suède, l'Egypte, le Nigeria, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la RDC sans oublier les Diables rouges. « La tenue du jubilé MK, c'est la célébration d'une manière d'ouvrir d'autres portes et penser aux

différents projets qui me permettront de contribuer, à ma façon, au développement du sport congolais. Ce jubilé a pour objectif de promouvoir le sport et d'inciter les jeunes à aimer le tennis de table », a-t-il indiqué.

Michel Kabangou pratique le sport depuis 1986. Et son rêve de devenir un pongiste professionnel remonte depuis l'enfance, a expliqué, celui qui a respectivement évolué dans plusieurs pays tant en Afrique, en Europe qu'en Asie. « J'ai commencé mes premiers pas dans le tennis de table dans le club de la Siat. Dans la vie



Michel Kabangou annonce sa retraite (Adiac)

d'un être humain et dans chaque domaine, il y a un début et une fin. La fin pour moi n'est pas synonyme de tout arrêter. Je compte continuer en tant que sportif mais en changeant de veste. Au lieu d'avoir une raquette en main, je compte changer de place en transmettant le relais de mes connaissances aux plus jeunes », a-t-il commenté. Durant sa carrière, Michel Kabangou affirme avoir remporté plusieurs médailles d'or, argent et bronze avec les Diables rouges. La dernière médaille d'or a été remportée en 2013 à Oyo.

James Golden Eloué

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LA REGRETTÉE OKONGA GABRIELLE



DIMANCHE 7 AOÛT

8h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

Recueillement sur place

9h00 : départ de la dépouille mortelle pour l'aéroport de Maya-Maya ;

10h00 : décollage de l'hélicoptère pour Oyo ;

11h30 : arrivée à l'héliport de Ngouene

LUNDI 8 AOÛT 2016

- 10H00 : départ de la dépouille mortelle pour l'église catholique d'Oyo ;

- 10h30 : début de la messe de requiem ;

- 12H30 : départ pour le cimetière Sainte-Radegonde de Tsambitso

Fin des obsèques.

TV5MONDE AFRIQUE

DIFFUSEUR OFFICIEL DES JEUX OLYMPIQUES DE RIO 2016

TV5MONDE | Cérémonie d'ouverture, ce soir à 23h55

Également sur tv5monde.com/jo2016

Promo-Vacances 2016

INITIATION A LA COMPTABILITE OHADA SUR ORDINATEUR

Organisée par le Cercle « Gestion & Développement » avec l'appui du Cabinet d'Expertise-Comptable JPI

Inscription : 10 000 F CFA, PAF : 100 000 F CFA (exception aux élèves et étudiants)

Durée de la formation : 20 séances de deux heures chacune selon la disponibilité de l'apprenant

Notre adresse : 1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog, RN2

Tél.: (00242) 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64

Email: syscohadapourtous@gmail.com



POIDS DES PARTIS POLITIQUES EN RDC

L'UDPS, l'UFC, le Palu et le PPRD en tête de liste

En questionnant l'opinion sur le poids des formations politiques, l'Institut Les Points a dégagé la conclusion selon laquelle chaque composante dispose d'un parti politique prépondérant puisant son assise sur le terrain dans la popularité de son leader.

L'Institut de sondage Les Points a publié, le 4 août, une étude menée sur le poids des partis politiques en RDC. Le baromètre le mieux connu de la population congolaise et kinoise en particulier a noté, dans cette livraison, que, outre les préparatifs du Dialogue national, trois événements majeurs ont particulièrement marqué le mois juillet. Il s'agit, selon l'Institut de sondage Les Points, du retour au pays du leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et du Rassemblement, Étienne Tshisekedi wa Mulumba, le 27 juillet ; le meeting de la majorité présidentielle (MP) tenu au stade Tata-Raphaël deux jours plus tard, soit le 29 juillet, et la manifestation de l'opposition sur le boulevard Triomphal le 31 juillet.

En moins d'une semaine, a-t-il relevé, la capitale a connu un flux d'activités politiques mettant en concurrence la MP et l'opposition politique (OP), donnant ainsi l'occasion à chaque camp de se targuer du succès de son évènement en s'appuyant essentiellement sur le nombre de personnes mobilisées. « D'où l'intérêt d'interroger, à nouveau, l'opinion sur le poids des partis politiques à Kinshasa. La foule en serait-elle subitement devenu un indicateur ? », s'est demandé l'Institut de sondage Les Points.

Associer la population à la discussion

En questionnant l'opinion sur le poids des partis politiques sur le

terrain, l'Institut Les Points a, en effet, dégagé la conclusion selon laquelle chaque composante dispose d'un parti politique prépondérant puisant son assise sur le terrain dans la popularité de son leader. C'est, à en croire les sondés, le cas de l'opposition radicale avec Étienne Tshisekedi, de l'opposition républicaine avec Kengo wa Dondo et de la majorité présidentielle avec Joseph Kabila. « Les trois leaders nommément cités incarnent le poids de leurs composantes politiques respectives », a souligné cette étude. Mais aussi, sur le plan interne de chaque composante, l'étude a démontré que dans l'opposition radicale, l'UDPS mène la course avec 83%. Au stade actuel, ont fait observer les sondés, c'est le seul parti de l'opposition à faire l'unanimité au sein de l'opinion kinoise acquise à la cause de l'opposition radicale. Elle est suivie de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) de Vital Kamerhe dont l'absence à Genvral en Belgique et l'impact événementiel du retour de Tshisekedi à Kinshasa a eu des effets négatifs sur son opinion. Il est donné à cette formation politique la cote de 4%.

L'étude a, par ailleurs, relevé que d'autres personnalités jouent un rôle important sans pour autant conférer un réel poids politique à leurs partis. Elle a également souligné que l'opposition républicaine issue des Concertations nationales monte en puissance grâce au leadership de son autorité morale, Léon Kengo wa Dondo. Il est reconnu au président du Sénat congolais d'être un grand stratège capable de rebondir à tout instant sur la scène du Dialogue national, au regard de sa position à la chambre haute du Parlement. « Par conséquent, l'UFC prend la tête des partis politiques de la composante opposi-

tion radicale, boostée notamment par la bravoure de son secrétaire général, Michel Bongongo, avec 78% », note cette étude.

En deuxième position, on retrouve Le Mouvement de libération du Congo-Libéral dont les manœuvres de décollage passent inaperçues dans l'opinion. La MP est, selon cette étude, la seule composante où l'on constate la visibilité de plusieurs partis. Cependant, le Parti Lumumbiste Unifié d'Antoine Gizenga s'y impose comme incontestable leader grâce à ses nombreux militants potentiels visibles et identifiables. Les sondés notent que le Palu, avec 31 %, se démarque des autres partis apparents dont les drapeaux et les calicots sont plus visibles que les membres adhérents. Le parti d'Antoine Gizenga est suivi par le PPRD, avec 21%, qui connaît une envolée grâce à la nouvelle stratégie créée par son secrétariat général, une démarche qui a séduit plus des Kinois passionnés par les marches de santé initiées par le secrétaire général adjoint Ramazani Shadari.

La CNC de l'honorable Puis Mwabilu vient à la troisième marche, avec 17%. Les sondés notent que c'est un parti très enraciné dans l'opinion et qui tisse ses sources dans les milieux des démunies de la République. À la quatrième marche, avec 13%, on trouve l'ECT de Félix Kabange Numbi. Ce parti politique dit venu d'ailleurs se trouve la place sous le soleil à Kinshasa. L'ECT, soulignent les sondés, fait feux de tout bois et joue également sa partition à la suite des différentes activités menées par son autorité morale dont la plus mentionnée est la campagne « J'aime mon pays, je soutiens le dialogue ».

Le rôle de sondage d'opinion

dans une société

Au cours de la conférence de presse tenue le 4 août dans la salle de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, en vue de la présentation de cette étude du mois de juillet, le directeur général de l'Institut de sondage Les Points, Frédéric Panda, a également entretenu l'assistance sur le rôle de sondage dans une société. C'était également l'occasion pour lui de présenter le travail abattu par sa structure qui existe depuis 2004. Faisant l'historique du sondage d'opinions dans le monde, Frédéric Panda a considéré que la brève historique ainsi brossée a apporté la preuve que le sondage d'opinions a toujours joué un rôle important dans la société à travers ses prédictions des élections, du comportement d'un produit ou d'une quelconque situation touchant l'opinion. « Ces prédictions chiffrées permettent, d'une part, au consommateur de se déterminer sur la consommation ou non d'un produit, d'autre part le producteur peut prendre des mesures sur la conduite de son produit sur le terrain. La pratique s'applique également sur le terrain politique où les cibles privilégiées sont la population et les acteurs politiques », a-t-il souligné.

À cet effet, a-t-il noté, les sondages d'opinions sont devenus incontournables sous d'autres cieux pour orienter les acteurs politiques dans leurs prises de décision et la population dans l'appréciation des décisions prises par les décideurs. Cependant, cette pratique démocratique doit encore faire ses preuves dans les jeunes démocraties africaines où tout est réduit aux concertations et autres alliances inopportunes et contre nature à l'origine de plusieurs échecs dans les prises de décision et aux urnes.

Pour ce qui est de la RDC, Frédéric Panda a admis que c'est à la fin de la décennie 1990 que les sondages atteignent le pays et font face à une résistance farouche avant de gagner leur place au sein de l'opinion notamment grâce au travail abattu par Les Points depuis 2005. Notre institut de sondage, a-t-il appuyé, s'est essentiellement illustré par la publication des intentions de vote à la présidentielle et les législatives de 2006 grâce au partenariat signé en bonne et due forme avec le journal « *Le Soft International* ». À l'en croire, ce sont les prédictions Les Points qui ont été confirmées par les urnes, alors que l'Alliance de la majorité présidentielle s'inscrivait dans une logique de victoire dès le premier tour de la présidentielle en 2006. Au deuxième tour, a-t-il souligné, les résultats des urnes ont également donné raison au sondeur qui avait préalablement prévu, avec une précision millimétrée, la victoire du président Joseph Kabila. Mais Les Points avait notamment fait aussi des prédictions sur le rôle important que devait jouer le Palu au deuxième tour de la présidentielle.

Alors que cinq ans plus tard, la surprise créée par Vital Kamerhe (troisième à la course à la présidentielle) et la deuxième victoire du président Joseph Kabila n'ont fait que confirmer la notoriété du sondeur. « Ainsi, pendant onze ans soit de 2005 à 2016, Les Points ne cesse de marquer l'opinion congolaise par ses nombreux sondages sur le baromètre du gouvernement, les intentions de vote, les personnalités marquantes de l'année et le poids des partis politiques. C'est cette dernière variante qui est pris en compte dans la présente publication », s'est-il réjoui.

Lucien Dianzenza

SÉCURITÉ

La police traque des taxis-ketches à vitres teintées

Depuis quelque temps, les véhicules de marque Toyota, Mazda ou Nissan, communément appelés « Ketches », sont dans l'œil du cyclone.

La Police nationale congolaise (PNC), qui a eu vent des actes de braquage commis à bord des voitures ketches sur des paisibles citoyens, a finalement décidé de passer à l'action. Une traque sans merci a été lancée contre ces véhicules et particulièrement contre ceux qui roulent avec des vitres teintées.

L'on croit savoir qu'en assombrissant volontairement leurs vitres, les bandits pensent ainsi se soustraire des regards indiscrets pour opérer en toute quiétude. C'est ainsi que, depuis deux jours, plusieurs de

ces voitures à vitres teintées ont été réquisitionnées sur plusieurs artères de la ville par la police aux fins d'identification de leurs propriétaires. C'est au camp Kabila que bon nombre de ces « ketches » ont été acheminés avec injonction faite à leurs propriétaires de déteindre leurs vitres. Un délai leur a été accordé pour se conformer à cette exigence, à défaut de payer une amende à la Dgra avant la récupération de leurs véhicules. Ceux qui avaient, le même jour de la saisie de leurs voitures, décoloré leurs vitres ont pu les récupérer sans problèmes. Entre-temps, la traque des taxis-ketches à vitres teintées continue dans la ville, a prévenu le commandant provincial de la PNC/Kinshasa, le général Kanyama.

Alain Diasso



DIALOGUE

Les ambassadeurs africains accrédités à Kinshasa à la rescousse d'Edem Kodjo

Les diplomates ont réaffirmé leur soutien au facilitateur désigné par l'Union africaine (UA) qui s'est investi pour baliser la voie à la tenue du Dialogue national en RDC.

Depuis qu'il a été récusé publiquement par le Rassemblement des forces acquises au changement par l'entremise d'Étienne Tshisekedi lors du dernier meeting de cette plate-forme de l'opposition tenu le 31 juillet à Kinshasa, Edem Kodjo se trouve désormais devant un choix cornélien. Il sait qu'il est devenu, bien malgré lui, un élément de blocage du processus du Dialogue étant entendu que son personnage ne passe plus dans l'opposition dite de Genval. Cette dernière pilotée par le leader de l'UDPS, Étienne Tshisekedi, ne jure plus que par son remplacement jusqu'à remettre en cause sa neutralité.

Face à ce qui paraît comme un désaveu, Edem Kodjo ne mise plus que sur quelques soutiens qui lui y sont manifestés par-ci par-là. Le dernier en date est celui que les ambassadeurs des pays africains accrédités à Kinshasa



Edem Kodjo

lui ont apporté. À l'issue de l'audience que le facilitateur leur accordée le 3 août, les ambassadeurs lui ont exprimé un soutien total. Pour ces diplomates africains, Edem Kodjo demeure la

personnalité qui convient pour conduire le dialogue en RDC. Le fait qu'il a fait preuve de bonne foi en direction des membres de l'opposition radicale démontre à suffisance son souci de rapprocher

les tendances opposées dans le but de créer un climat favorable au Dialogue. « *Le groupe africain décide de l'encourager et lui apporte un soutien total au nom de l'Afrique pour la stabilité en*

RDC », a confié à la presse le chef de la délégation, Clément Yandoma, ambassadeur du Congo en RDC et porte-parole du groupe. C'est autant dire que les ambassadeurs des pays africains accrédités à Kinshasa se sont ajoutés aux différents appuis dont bénéficie à ce jour le facilitateur de l'UA. En effet, outre la majorité au pouvoir qui lui avait exprimé son soutien lors de son dernier meeting du 29 juillet, il faudra aussi citer des organisations régionales et internationales qui continuent de l'encourager afin que le fameux dialogue puisse se tenir dans un climat de paix pour la stabilité du pays et de toute la sous-région. À la liste déjà longue, il faudrait également ajouter la Mission des Nations unies en RDC qui ne fait plus mystère sur son soutien déclaré au facilitateur désigné par l'UA. « *Ça, c'est notre position et tous nos efforts sont concentrés dans la recherche d'un consensus avec tous les acteurs de la RDC* », a dit le porte-parole intérimaire de la mission onusienne en RDC, Théophile Kinda.

Alain Diasso

DISPARITION DU DOSSIER KATUMBI

Arrestation de huit fonctionnaires présumés impliqués

Une enquête a été ouverte pour tirer au clair la disparition des dossiers pénaux relatifs à la condamnation de l'ex-gouverneur du Katanga dans l'affaire de spoliation d'immeuble l'opposant à un sujet grec.

Après l'épisode de la juge présidente Chantal Ramlazani qui avait soutenu avoir signé sous pression le jugement portant condamnation de Moïse Katumbi à trois ans de prison dans une affaire de spoliation immobilière, un autre fait scandaleux vient de se greffer à ce feuilleton judiciaire. Il s'agit de la disparition du dossier physique de ladite condamnation. Aux dernières nouvelles, on apprend que huit fonctionnaires (agents du Tribunal de paix de Lubumbashi/Kamalondo) impliqués dans la disparition de ce dossier judiciaire ont finalement été arrêtés, le 4 août, dans la capitale cuprifère. D'après le président de la Cour d'appel de Lubumbashi dont dépend le tribunal de Kamalondo, les huit fonctionnaires sont jusque-là en état d'arrestation provisoire pour des raisons d'enquête.

Cette arrestation intervient au lendemain de la fuite du greffier et de la secrétaire de cette juridiction qui ont emporté avec eux tout le dossier judiciaire de Moïse Katumbi, l'acte de condamnation com-

pris. Mis à part le jugement de l'ex-gouverneur, deux feuilles du registre du Parquet ont été arrachées, apprend-on. Les fugitifs sont jusque-là injoignables et les enquêtes sont en cours pour connaître le fond de leur escapade. Dans les milieux judiciaires proches du tribunal de paix de Kamalondo, on est convaincu que cet acte vise à faire disparaître tous les dossiers pénaux concernant Moïse Katumbi avec le concours de certains agents de l'ordre judiciaire.

Le richissime homme d'affaires disposerait d'un réseau dans le corps judiciaire katangais à qui il aurait assigné le rôle de protéger ses intérêts, fait-on observer à la Cour d'appel de Lubumbashi. Alors qu'il est sous la menace d'un autre procès pour recrutement de mercenaires, Moïse Katumbi en séjour à l'étranger continue de rejeter en bloc les faits mis à sa charge et parle des montages des dossiers judiciaires boutiqués dans le seul but de nuire aux leaders de l'opposition.

L'Institut de recherche en droits humains exige une enquête pour établir les responsabilités notamment au sujet de la disparition de la juge, du greffier et de la secrétaire du tribunal.

A.D.

FOOTBALL

Kebano, Kagé et Nsakala titulaires en première journée en Belgique

La Jupiler Pro League (D1 belge de football) a lancé sa saison 2016-2017 le week-end. Et des joueurs RD-Congolais de souche ont été titulaires en clubs et d'autres sur les bancs des remplaçants.

Titulaire, le milieu offensif Neeskens Kebano et Genk ont battu Oostende par deux buts à un. Le Tanzanien Mbwana Ali Samatta, ancien du TP Mazembe, a inscrit le but de la vic-

toire dans les temps additionnels. Un autre milieu offensif international RD-congolais, Hervé Kagé, a rendu une copie adéquate lors du match entre Courtrai son club et La Gantoise. Score de la partie : 1 but partout. Kagé n'a pas marqué, mais il a été auteur de la passe décisive. Du côté de La Gantoise, le nouveau venu, le milieu excentré Dieumerci Ndongala, a débuté sur le banc des remplaçants. Notons que le sélectionneur des Léo-

pards de la RDC, Florent Ibenge, a assisté à cette rencontre dans les tribunes du stade de Courtrai.

Très peu utilisé la saison dernière, le gardien de but Parfait Mandanda international a été titulaire dans les buts de Charleroi victorieux de Waasland-Beveren par un but à zéro. Le latéral gauche Fabrice Nsakala a été titulaire avec Anderlecht vainqueur sur le terrain de Mouscron (1-2). Nathan Kabasele est resté sur le banc alors que Dodi Lukebakio ne figurait pas sur la feuille de match.

En Autriche, Wilson Kamavuaka n'a pas été retenu dans le groupe de Sturm Graz battu en déplacement par Ried (0-1). Titulaire et buteur, Geoffrey Mujangi Bia et FC Sion ont battu Saint-Gallen (2-1). Également parmi le onze de départ du club de Sion, Chadrac Akolo est sorti à la 78e minute. Du côté de Saint-Gallen, le milieu international RD-congolais Nzuzi Toko qui revient en Suisse après une saison à Eskisehirspor en Turquie, a arboré le brassard de capitaine.

En D2 suisse, Jordi Nsiala a débuté le match dans les rangs de Winterthur battu sur son terrain par Aarau (1-2). Il a été remplacé à la 72e minute. Ancien du FC MK de Kinshasa et prêté à Anderlecht, Dark Kabangu actuellement à Honved, ne figurait pas sur la feuille du match lors du match à égalité de son club avec Haladas (1-1).

Martin Engimo



Neeskens Kebano et Hervé Kagé

INTERVIEW. MOÏSE MONI DELLA

«Nous demandons au président Denis Sassou N'Guesso d'observer une neutralité positive»

Dans une interview exclusive accordée le 4 août aux Dépêches de Brazzaville, le président du parti à vocation écologiste Conadé exhorte le chef de l'État du Congo-Brazzaville à considérer, dans ses interventions relatives aux problèmes de la RDC, les aspirations profondes du peuple de ce pays.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous êtes le président de Conadé (Conservateurs de la nature et démocrates), parti politique à tendance écologique. Cela fait près d'une semaine que les nouvelles donnes se sont incrustées dans la sphère politique congolaise. Quelle lecture faites-vous de la tendance actuelle ?

Moïse Moni Della : Ce que l'on a enregistré depuis la venue d'Étienne Tshisekedi et son meeting du 31 juillet n'est que le message très fort du peuple congolais qui tient mordicus à la démocratie, qui tient aux élections libres et transparentes, qui tient au bien-être social. Sinon, comment peut-on concevoir que dans une ville de 10 millions d'habitants, à peu près trois millions se sont mobilisés pour cette rencontre ? Et cela, c'est l'estimation des personnes averties. Et, à l'arrivée de Tshisekedi, c'était pareille. Le message, c'est que le peuple projette l'avenir du pays à travers Tshisekedi qui est appelé à rencontrer les attentes de la population. Le peuple lui donne un penalty qu'il doit transformer en but. Et l'on sait que lorsqu'un peuple se lève, il est plus fort qu'une bombe atomique. Et il y avait dans la foule, des calicots qui rappelaient à Étienne Tshisekedi cette réalité, en l'appelant d'actionner cette bombe.

On sait qu'il y a peu, Étienne Tshisekedi avait demandé au peuple de dormir comme un bébé et lui ferait le reste mais là, ce peuple n'a pas continué à dormir. Il s'est levé pour agir et prendre son destin en main. Cela, pas seulement à Kinshasa mais aussi à l'intérieur du pays où les gens se sont levés pour aller à leurs aéroports respectifs comme si Tshisekedi y arrivait.

LDB : Il y a une certaine opinion qui voit au discours d'Étienne Tshisekedi un élan sécessionniste ou putschiste. Qu'en dites-vous ?

MMD : Sécessionniste ? Là, je leur laisse la liberté de penser comme cela mais cela est loin de Tshisekedi qui incarne la nation. Si on tenait compte de la vérité des urnes lors des élections de 2011, c'est Tshisekedi qui serait élu. Donc, il ne peut jamais faire la sécession. Quand vous dites



Le président de Conadé, Moïse Moni Della/photo Adiac

un élan putschiste, là encore je dis non. Car le peuple est souverain, au dessus du peuple, il n'y a que Dieu. Dans ses dires, il n'a fait que rappeler ce qui est consigné dans la Constitution, l'esprit de la Constitution, même s'il n'est pas aller à la lettre de la mère des lois. Tshisekedi, c'est quelqu'un qui a étudié. même si, pour certains, celui qui parle un langage contraire est taxé d'illettré. Tshisekedi, qui est le premier docteur en droit du pays, ne confond rien. Il ne fait qu'interpréter la Constitution en appelant le peuple souverain à se prendre en charge au cas où la Céni n'organise pas les élections en temps voulu par la Constitution.

LDB : Le Rassemblement dont vous faites partie et Étienne Tshisekedi ont définitivement récusé le facilitateur Edem Kodjo. Et, parmi les noms qui circulent pour le remplacer, il y a celui du président Denis Sassou N'Guesso. Pensez-vous qu'avec lui, les choses vont avancer ?

MMD : Avant toutes choses, j'aimerais vous dire que j'ai beaucoup de considération pour le président Denis Sassou N'Guesso parce que lorsque j'étais en exil à Brazzaville vers les années 80, il m'a protégé contre la demande pressante du régime du président

Mobutu de me voir extradier au Zaïre de l'époque, pour avoir tenu des propos qualifiés de désobligeants au cours d'une interview à la télévision congolaise. Le président Sassou a donc refusé de me livrer jusqu'à ce que je sois parti en Europe. Je dois quand même quelque chose au président Sassou et au Congo Brazzaville où j'ai étudié.

Lorsque le président Sassou a reçu le président Kabila, nous avons eu échos des qu'il lui avait conseillé le schéma du Dialogue de Sibiti, qui a permis au président Sassou de changer la Constitution et de se donner un autre mandat. Nous, nous respectons bien la volonté de nos frères et sœurs de l'autre rive du fleuve Congo, qui ont voulu porter leur dévolu sur le président Sassou, qui a aujourd'hui une grande expérience sur les affaires de la sous-région et de l'Afrique tout entière pour avoir géré des conflits dans plusieurs pays en Afrique. Mais, en face des intérêts du peuple de la RDC, bien que j'aie des attachements avec Brazzaville et les considérations envers ses dirigeants, je ne pourrais tergiverser. C'est pourquoi je relève ici le risque de ce schéma du Dialogue de Sibiti qui risque de nous amener à ce que le président Kabila change la Constitution alors que cela est contraire à

la volonté du peuple. Il est tout à fait normal que le président Sassou s'intéresse à la situation de la RDC, parce que non seulement il est un parent, un frère et un voisin mais on le sait, lorsque le Congo Kinshasa tousse, le Congo-Brazzaville s'enrhume. Nous lui demandons donc d'observer une neutralité positive, en conseillant à son homologue RD congolais de respecter la volonté du peuple congolais et les textes qui régissent notre pays et s'éviter de donner des béquilles à ce régime finissant, décadent et honni par le peuple. Qu'il soit du côté du peuple.

LDB : Votre parti politique pris à part, pensez-vous que le Dialogue est toujours nécessaire en ce moment ?

MMD : Le Dialogue par essence est nécessaire. C'est ce qui donne de l'air à la démocratie mais c'est la finalité qui pose problème. Pour les amis du pouvoir, le Dialogue est un boulevard qui va nous amener à une autoroute et d'autoroute à un TGV et à un avion que va prendre Joseph Kabila, pour une destination de présidence à vie. Pour eux, après le Dialogue, c'est le référendum et, après le référendum, c'est le mandat à vie. Nous n'allons donc pas prêter le flanc à un dialogue visant cet objectif prisé par la majorité au pouvoir. Mais, sur le plan des

principes, un démocrate ne peut pas refuser de dialoguer. C'est d'ailleurs pourquoi nous récusons Edem Kodjo, qui a été l'arbitre et qui a pris les couleurs d'une des équipes sur le terrain. Nous refusons que cela arrive au président Sassou.

LDB : Quelles sont les actions prévues par votre partie et la plate-forme, le Rassemblement, dans lequel vous êtes, en cas de non-convocation du scrutin présidentiel au 19 septembre ?

MMD : Nous sommes dans une méga plate-forme qui a montré ses preuves depuis Genval, l'arrivée de Tshisekedi et le meeting. Vous avez vu que le Congo bouge. Ce n'est pas pareil quand Moïse Moni Della avec son parti ou tel autre politique avec son parti. Ici, c'est le Congo en miniature ou en grande nature. Donc, on mènera des actions ensemble comme l'a dit le président Tshisekedi. Si le préavis qui est assorti d'un délai n'est pas respecté, il y aura des actions et le peuple va se lever pacifiquement, comme un seul homme, pour l'empêcher de violer la Constitution, selon l'article 64. Nous allons utiliser, comme des démocrates et pacifistes, toutes les méthodes pacifiques. Le peuple, quand il se lève, il est plus fort qu'une bombe atomique.

LDB : Y a-t-il un message particulier à lancer au peuple et à vos pairs politiques ?

MMD : Au peuple, je demande de tenir bon. Le préavis est lancé et nous devons veiller. Après l'expiration du préavis, il doit y avoir le déguerpissement forcé. Cette fois-ci, il n'y aura plus de distraction. Et nous demandons à Tshisekedi d'actionner ce peuple qui ne va plus s'endormir. Nous pensons qu'Étienne Tshisekedi est la personne la mieux indiquée pour gérer la transition et organiser les élections. Et, pour nous, notre candidat à ces élections est Moïse Katumbi. Là, on ne fait pas de cela un mystère et on rappelle au pouvoir que ce qu'il a en train de faire à Katumbi, c'est lui donner ce qui lui manquait : de souffrir de martyr. Tous les grands de ce monde sont passés par là, la prison et l'exil, dit-on, sont les antichambres du pouvoir. Lumumba, Thomas Sankara, Alpha Konde, Mandela, Oattara, Tshisekedi, etc. sont tous passés par là. Maintenant Moïse Katumbi est considéré comme un martyr vivant. On l'étouffe mais, partout dans le monde, on parle de lui et lorsque Tshisekedi faisait son meeting, la population a réclamé Katumbi dont la fin de harcèlement politique est tenue, à côté de la libération des prisonniers politiques, comme l'une de conditions de la tenue du Dialogue.

Lucien Dianzenza

MOTS FLÉCHÉS N°109

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

METTRE LE ROI EN ÉCHEC	MAISONS EN BOIS	PARIEE CAPABLES DE VIDER LES BOURSES	POSTURE DE YOGA LETTRES DEVANT UN PRÊTRE	ANIMAUX TÊTUS	REFRAINS CANNIBALE	DÉTERMINATION
ÉTENDOIRS	COUVERTURE DE MUR			CRÉDULE		
LIMPIDE				HOULEUX MOUVEMENT DE REPLI		
ABÎMÉE PAR UNE CHUTE			BURMA, DÉTECTIVE			
			FILTRES DU CORPS		MARQUE DE DOUTE	
AGIRAS						
CARACTÈRE DE CE QUI FORME UN TOUT			ASSISES	LAND ALLEMAND		
OISEAU AU PLUMAGE COLORE	ENDURERA				POSSÈDENT EN BIEN PROPRE ARTICLE	
	C'EST LE MOT DE LA FIN			ELLE SORT DE LA SOUCHE		
		DEVANT DIEGO OU FRANCISCO		CARACTÈRE GREC		
		PODIUMS				
DIMINUTION DES COURS	BELLE DIVINITÉ			ABUS D'AUTRUI		IL AIME CE QUI EST BEAU
	CALIBRAGE					
			REPRODUIT TROIS FOIS			
			PETITE INDUSTRIE			
BALLE AU FILET		PROTECTRICE DES ANIMAUX		BOISSONS D'INDE OU DE CHINE		
PASSE À TRÉPAS		SÉLECTION		MISE À SEC		
			A LA TÊTE AILLEURS	CANAPÉ GARNI		
				POISSONS AU CORPS RAYÉ		
CHARIOT DE SUPER-MARCHÉ	DIMINUA LA VOILE				DANS LES RÈGLES	MÉMOIRE D'UN ORDINATEUR
	QUI SONT À PAYER					
			GRANDE RUE			
PASSAGE À PIED SEC						
SAC GONFLABLE		DIVERSIFIÉ			SYMBOLE POUR L'ASTATE	
			GRAINE À HUILE			

SUDOKU N°109

>FACILE

	6			5		8	1	2
4		8	2				9	
1		3				4		
8	7	4	3					
		1		2		9		
					5	3	4	1
		6				7		4
	1				9	2		8
2	4	5		7				3

>MOYEN

	2			3		7		5
				6		8		2
8				1	9			4
				2	4			8
5	8	6		7	2			1
2			5	8				
4			3	7				9
3	9			5				
1	2		4					8

>DIFFICILE

5								4	9
					1				5
4			2		8	6	3		
					4	8	5		
2	8					9			4
	5	4	8						
	4	2	3		6				7
9			1						
6	1								2

MOTS CROISÉS N°109

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Il est pris entre le marteau et l'enclume. - 2. Lingerie et bijoux. On l'étale sur le divan. - 3. Propre à un appendice. Enveloppe de roue. - 4. Expédies *ad patres*. Portion d'un tout. - 5. Droite de référence. Retirés des affaires. Deux à Rome. - 6. Fibre de vers. Très paisible. - 7. Pronom réfléchi. Béryllium au labo. Mesure chinoise. - 8. Qui n'a pas l'utilité d'un rasoir. Terre divinisée. - 9. Nuançai les coloris. Finit à la corbeille. - 10. Elle doit accomplir la ronde.

>VERTICALEMENT A. Des jeunes garçons qu'il est facile de faire marcher. - B. Affaires pressantes. Au bord des larmes. - C. Perles du matin. Il est battu par le tambour. - D. Levas les fers. Écoute les conseils. - E. Spécialiste du nez. Refuser de se mettre à table. - F. Initiales pieuses. Relatif. Charitable. - G. Mauvaise humeur. Cause un préjudice. - H. Veste prussienne. Secteur d'usines. Un tiers. - I. Inspiratrice. Coup de blanc. - J. Qui ne change pas.

MOTS À MOTS N°109

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① PERLE + REPU = R _ _ _ _ _ R
- ② ROUER + FIER = F _ _ _ _ _ E
- ③ PITRE + MEDE = P _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°108

A	P	O	S	E	D
H	U	I	L	A	S
T	R	A	T	T	O
A	C	I	E	R	E
H	E	I	C	L	E
S	E	N	E	S	T
U	S	E	R	I	N
I	S	O	L	E	U
M	N	P	A	U	S
C	C	H	E	V	R
Y	E	U	O	O	P
R	I	F	I	F	I
G	E	S	I	R	S

MOTS CROISÉS N°108

F	O	R	M	I	D	A	B	L	E
A	R	E	O	L	A	I	R	E	S
R	E	C	U	L	O	U			
O	R	E	G	E	Z	E			
U	B	E	I	F	E	T	C		
I	D	E	S	T	S	A	R		
L	S	E	I	T	A	N	I		
L	A	A	M	E	R	R	I	S	
E	N	O	U	E	E				

SUDOKU N°108

3	2	5	1	8	7	9	4	6
4	1	8	9	2	6	5	7	3
7	9	6	4	3	5	2	1	8
9	8	4	6	5	3	1	2	7
1	5	2	7	4	8	6	3	9
6	7	3	2	1	9	8	5	4
2	6	1	3	9	4	7	8	5
5	3	9	8	7	2	4	6	1
8	4	7	5	6	1	3	9	2
8	6	7	1	5	3	4	2	9
4	2	5	7	6	9	3	8	1
1	3	9	2	4	8	5	6	7
2	4	6	5	7	1	8	9	3
3	7	1	8	9	4	6	5	2
5	9	8	6	3	2	1	7	4
6	5	3	9	1	7	2	4	8
9	1	2	4	8	6	7	3	5
7	8	4	3	2	5	9	1	6

MOTS À MOTS N°108

1/PESTIFÉRÉ 2/ÉLEVATEUR 3/ORANGERIE.

COUPE DU CONGO

La JST désabusée par les arbitres

Les finalistes de la Coupe du Congo (version masculine) seront sélectionnés le 7 août à l'issue de l'acte 2 des demi-finales.

Le suspense allait demeurer entier si et seulement si les hommes en noir (arbitres) n'avaient pas confondu leur rôle sur le terrain, lors de la seconde rencontre, ayant opposé la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) au Club athlétique renaissance aiglon (Cara). Cette deuxième demi-finale s'est soldée sur un score de 2-1 en faveur de Cara, alors que la JST méritait mieux que ça.

Dans cette rencontre, les meilleurs joueurs étaient les arbitres désignés pour officier la rencontre qui opposait les deux équipes repêchées par la Fédération congolaise de football après leur élimination en seizièmes de finale. Faire passer Cara par tous les moyens, telle était probablement leur mission sur le terrain. Le match a pourtant bien démarré. A la 42^e minute, le mauvais renvoi de Stevi Loparimi profite à Wilfried Nkaya. Le joueur de JST ajuste Rudd Bocko, le portier de Cara puis ouvre le score. La gestion de cet avantage fût courte pour la JST, d'autant plus qu'après l'heure de jeu notamment à la 62^e minute, Jason Boukanga surprend Yannick Elenga d'une puissante frappe de plus de 30 m.

Pendant que le suspense gagnait les cœurs des supporters, Clint Bisseyou (arbitre central) et ses deux assistants notamment Fulgence Kibouka et Triphon Tsubissidi entraînent en scène pour orienter le résultat. Et les joueurs de Hugues

Ondina prennent un sacré coup sur la tête quand Triphon Tsubissidi, le deuxième assistant signale un penalty à Cara sur une faute de main dans la surface qui n'existait que dans son esprit. Joseph Mbangou le transforme à la 74^e minute.

Mais qu'à cela ne tienne, les joueurs de la JST ne se désarment pas. Ils ont cru jusqu'au bout. Et leur effort a fini par payer, lorsqu'ils ont égalisé dans les ultimes minutes de la rencontre. Pendant que Fulgence Kibouka se dirigeait vers le centre pour l'accorder, Bisseyou, le central, invente lui une position de hors-jeu imaginaire. Face à une telle injustice car le but ne souffrait d'aucune irrégularité, les joueurs bleu et jaune décidaient de quitter le terrain pour laisser le champ libre à Cara d'aller à Madin-gou. Mais ils étaient rattrapés de justesse par leur banc de touche avec, à sa tête, leur coach Hugues Ondina.

En réussissant leur coup, Clint Bisseyou et ses alliés oubliaient qu'ils venaient par la même occasion, de ternir l'image de la Fédération congolaise de football et de ses dirigeants en premier, celui chargé de l'organisation des compétitions nationales. Les recettes du stade pour les matches à venir pourraient aussi prendre un coup car la déception peut aussi éloigner définitivement le public des stades quelle que soit la rencontre. En toute honnêteté, la Fé-



Malgré leur engagement sur le terrain, les joueurs de la JST ont rencontré un arbitrage orienté (Adiac)

cofoot doit prendre son courage de sanctionner ces arbitres et même celui qui les a désignés pour ce genre de match. Malgré les erreurs d'appréciation, le coach de la JST y croit toujours.

« C'était une manche aller, nous recevons Cara. C'était à nous d'aller chercher la victoire sur ce premier match. On a observé et on a des situations à reprendre au match retour. Mes joueurs ont le potentiel et ils vont répondre présent au deuxième match qui se joue le 7. Nous allons repartir à l'entraînement pour peaufiner notre stratégie afin de venir avec des meilleurs arguments », a souligné Hugues Ondina, le coach de JST. « Pour avoir gagné, il faut être satisfait surtout c'est une demi-finale de la Coupe du Congo. Vous savez que la JST est un adversaire redoutable. Le match a été âpre mais la condition physique de mes joueurs a réagi en seconde mi-temps. On a gagné, mais il y a des erreurs à corriger au match retour, pour confirmer notre premier pas que nous avons fait pour la qualification », a déclaré Raoul Mutufuila, le coach des Aiglons.

AC Léopards-ASK c'est du 50-50

Dans l'autre explication, l'AS Kimbonguela a conservé ses chances de qualification devant l'Athlétic club Léopards de Dolisie. Elle a contraint les Fauves du Niari à un nul blanc de 0-0 au stade Alphonse-Massamba-Débat. Pour cette première manche, l'ASK s'est montrée à la hauteur de la confrontation. L'équipe de Kinkala a eu quelques opportunités mais les a conclues de façon très désordonnée. Sur une que l'on pouvait qualifier de la plus franche, Trésor Elenga, le gardien de l'AC Léopards s'est employé pour écarter, tant bien que mal, la frappe de Jires Zadouaka. L'AC Léopards regrettera lui aussi, la reprise de la tête de Harris Tchilimbou sur un corner, repoussée sur la ligne par l'un des joueurs de l'ASK.

Ce résultat a été fêté comme une victoire chez les supporters de l'ASK. Ils ont d'ailleurs raison puisque cette saison, l'AC Léopards a écrasé tous les grands à Brazzaville (Cara, Diables noirs et Etoile du Congo). Il redonne toutefois de l'espoir à l'ASK en vue du match retour, prévu ce dimanche à Dolisie. En quarts de finale, rappelons-le, ASK avait été

contraint au nul de 0-0 à Kinkala, avant d'arracher la qualification à Pointe-Noire (1-1) face à V Club Mokanda. « Je suis optimiste. Je savais qu'on avait un grand coup à jouer à l'aller. Je m'attendais à une victoire car j'avais demandé à mes joueurs si on ne pouvait pas marquer, on encaissait non plus. C'est ce qui a été fait et je ne suis pas surpris du résultat. Zéro but partout, c'est du 50-50. On peut aller titiller Léopards à domicile. Si on marque un but, on fait comme à Pointe-Noire, les carottes sont cuites », a expliqué Gildas Ngo, le coach de l'ASK.

« Vous savez qu'à ce stade de la compétition, les équipes se valent et les chances sont égales à toutes les équipes. Pour nous, l'essentiel c'était de ne pas perdre au match aller comme c'était à l'extérieur. On a tiré beaucoup de leçons. Ce nul pourra nous donner beaucoup d'arguments pour travailler et se qualifier à Dolisie. Je vous assure que Léopards sera qualifié quel que soit le prix », a assuré Sefu Guillaume « Illunga » de l'AC Léopards de Dolisie.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

1992 (30)

1992, année électorale et des premiers couacs de la démocratie naissante au Congo. Le 24 mars 1992, premier tour des législatives. Elles sont remportées par l'Upads 47 (sièges), MCDDI (28), PCT (15), RDPS (10), RDD (5), UFD (3), divers (16). Le 25 juin, publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle : Bernard Kolélas, Antoine Makangou-Loukami, Pascal Lissouba, André Milongo, Jacques-Joachim Yhomby-Opango, Alphonse Souchlaty-Poaty, Clément Mirassa, Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, Jean-Michel Bokamba-Yangouma, Auguste Corentin Kouba, Denis Sassou N'Guesso, Pierre Nzé, Gabriel Bokilo, Auguste-Célestin Gongara-Nkoua, David-Charles Ganao, Paul Kaya, Maître Jean-Martin Mbemba, Mme Angèle Bandou, soit 18 candidats au total.

Le 2 août, publication des résultats du premier tour des élections présidentielles : Pascal Lissouba (35,89%), Kolélas (20,32%), Sassou N'Guesso (16,87%), Milongo André (10,18%), Thystère-Tchicaya (5,78%), Yhomby-Opango (3,49%). Dès lors, les tractations s'engagent entre les états-majors des trois candidats en tête du premier tour (Lissouba, Kolélas

et Sassou-N'Guesso). Un moment l'hypothèse d'une alliance Kolélas/Sassou N'Guesso circule dans l'opinion, vite balayée par un accord Lissouba/Sassou N'Guesso, via leurs partis respectifs. C'est ce qu'on demande, actuellement aux partis de faire, c'est-à-dire, de trouver des solutions aux éventuels contentieux non réglés. En effet, le 11 août 1992, le secrétaire général de l'Upads, Christophe Moukouké, le coordonateur de l'AND, Stéphane Bongo-Nouarra et le secrétaire général du PCT, Ambroise Noumazalaye, apposent leurs signatures au bas du document scellant la volonté de l'Upads et du PCT de « constituer le socle d'une majorité parlementaire stable » et de « conclure un accord de gouvernement à l'issue de l'élection présidentielle quel qu'en soit le résultat ». Les deux parties s'engagent à battre campagne de façon solidaire et complémentaire en vue de l'élection de leur candidat commun à la présidence pour le deuxième tour. Jeudi 27 août, session inaugurale du nouveau Parlement.

1^{er} septembre, passation des pouvoirs entre Sassou N'Guesso et Pascal Lissouba. Quelques jours avant, le lundi, le président sortant déclarait à la presse qu'il

quittait ses fonctions « avec satisfaction », devant la poursuite du processus démocratique. La passation des pouvoirs entre les deux chefs d'Etat se déroule au palais du Peuple, sans leurs collaborateurs respectifs. À l'issue de cette cérémonie, dans une brève interview, Denis Sassou N'Guesso déclarait qu'il consacrerait son temps aux activités de son parti, le PCT. Il promet son soutien au président élu.

Sassou N'Guesso quitte le palais du Peuple sous les applaudissements de ses sympathisants rassemblés autour du palais. Ils sont près de mille environ à l'accompagner jusqu'à son domicile privé de Mpila. Le cortège parcourt les 3 kms environ qui séparent les deux endroits dans l'allégresse générale.

Le 7 septembre, le président Pascal Lissouba signe le décret n° 92-897 portant nomination des membres du gouvernement. Stéphane Bongho-Nouarra est Premier ministre de la nouvelle équipe gouvernementale, rendue publique le 8 septembre 1992, à 2 heures du matin. Le 1^{er} octobre, Augustin Poignet est désigné président du Sénat. Le 24 septembre, André Mouélé avait déjà été désigné président de l'Assemblée nationale.

Jeudi 12 novembre, décès de Germain Bicoumat, à l'âge de 86 ans. Son inhumation a eu lieu le 16 novembre au cimetière de Bilala, non loin de Pointe-Noire. C'est un ancien ministre sous les régimes des présidents Fulbert Youlou et Alphonse Massamba-Débat et ancien ambassadeur sous le régime du président Marien Ngouabi. Pour l'histoire, il faut rappeler, qu'après son éviction du gouvernement par Fulbert Youlou, il est nommé ambassadeur à Bonn, fonction qu'il décline. Ce refus lui vaut de faire partie du gouvernement du président Massamba-Débat, son compagnon d'infortune, qui avait, lui-même, refusé, dans les mêmes circonstances, d'occuper le poste d'ambassadeur en France.

Quelques semaines plus tard, le 7 décembre, Ongagna dit Excellent décède au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville. Deux vainqueurs l'avaient précédé dans l'au-delà, Paul Moukila et Joseph Niangou. Dans la suite de ce Brin d'histoire, nous y reviendrons plus longuement, non sans avoir rappelé que Michel Ongagna était né le 11 juillet 1945 à Brazzaville. Ainsi va la vie au Congo. (La suite au prochain numéro).

MFUMU